

## Editorial

Le monde et ses défis changent. Ce qui paraissait anodin voilà dix ans est aujourd'hui essentiel. Nous ne devons plus dépenser notre argent pour des énergies produites ailleurs que dans la région. Parce que c'est une source de revenu important qui échappe à notre économie, parce que ce sont des emplois que nous ne créons pas ici, parce que c'est simplement contraire au bon sens.

L'autonomie énergétique, c'est une promesse économique, une promesse pour l'emploi, une promesse pour l'écologie, mais aussi une garantie pour l'avenir de nos enfants et de notre société.

Donnons-nous l'énergie de l'atteindre!

Michel Walthert, Président de l'association « Parc régional Chasseral »

## Le saviez-vous ?

- Le chauffage représente 46% de nos besoins en énergie.
- La facture énergétique pour la région en 2002 est estimée à 120 millions de francs.

## Collaboration avec la région Val-de-Ruz

Un groupe d'autonomie énergétique s'est également formé au Val-de-Ruz. Une coordination entre les deux groupes énergies est prévue. Les personnes provenant du Val-de-Ruz sont invitées à rejoindre préférentiellement le groupe d'autonomie énergétique du Val-de-Ruz. (M. Grassi Pirrone, daniel.grassipirrone@ne.ch)

## Le Parc et l'énergie, un sujet de réflexion

L'énergie est un facteur de stimulation économique. D'autant plus si elle est produite là où elle est consommée. Consommer moins et mieux, en augmentant l'efficacité énergétique des bâtiments et en produisant localement notre énergie thermique et électrique, voilà notre objectif. La moitié de notre facture pour ces énergies pourrait être ainsi dépensée directement dans l'économie régionale. Sans oublier notre responsabilité environnementale, l'augmentation de notre sécurité énergétique et le renforcement du positionnement de région des énergies renouvelables.

## L'autonomie énergétique et notre potentiel

L'autonomie énergétique totale consiste à produire localement nos besoins en énergie. Il s'agit donc pour nous de diminuer notre consommation globale tout en augmentant la part des énergies renouvelables régionales que nous consommons.

En 2002, notre autonomie énergétique était de 9%. La différence étant de l'énergie (chauffage et électricité) produite hors de la région. Or, l'objectif d'une autonomie énergétique de 92% d'ici à 2035 est possible.

## Groupe Energie

Pour mener cette vision, le Parc crée un Groupe Energie. Il sera animé par Emilien Queloz, mandataire du Parc pour les questions d'énergie.

Les tâches principales de ce groupe seront d'assurer le suivi de l'étude d'autonomie énergétique, de coordonner la coopération interrégionale, d'apporter des pistes de développement de projet, de superviser les actions de communications et de sensibiliser sur le thème de l'énergie.



## L'énergie vous intéresse ou vous concerne ?

Nous lançons un appel à toutes les personnes intéressées par ce sujet et qui souhaitent s'impliquer dans ce nouveau groupe. Nous vous invitons à vous annoncer auprès du Parc avant le **27 août 2010** auprès d'Emilien Queloz (queloz@parcchasseral.ch).

## Informations pratiques pour le Groupe Energie

Il se réunira une première fois début septembre, par la suite à un rythme de 2 à 4 fois par an, en début de soirée. Les défraiements sont de 120.- CHF par séance.